



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

BUDGET FÉDÉRAL 2008

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES SE PRONONCE

Montmagny, le 26 février 2008. – La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ) accueille favorablement certaines dispositions annoncées cet après-midi par le Ministre fédéral des Finances, M. Jim Flaherty, dans le cadre du budget 2008 du Gouvernement du Canada.

À cet égard, il faut souligner les mesures suivantes qui pourraient aider au développement économique de la Chaudière-Appalaches, et du Québec en général :

- 90 millions \$ pour l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés jusqu'en 2012;
- 1 milliard \$ de plus au secteur canadien de la fabrication, en accordant 3 années supplémentaires de traitement fiscal permettant des déductions pour amortissement accéléré au titre des nouveaux investissements dans les machines et le matériel;
- 72 millions \$ sur 2 ans pour financer des programmes agricoles;
- 2 milliards \$ en 2009-2010 pour permettre aux municipalités de mieux planifier et capitaliser leurs besoins à long terme en infrastructure, suite à la conversion du Fonds de la taxe sur l'essence;
- et de nombreuses autres initiatives en matière de déduction fiscale à la petite et moyenne entreprise et aux personnes.

C'est en tenant compte de l'ensemble de ces mesures que le président de la CRÉ, M. Réal Laverdière, a déclaré : « L'ensemble des mesures déposées aujourd'hui par le ministre des Finances du Canada, M. Jim Flaherty, vont définitivement dans le sens d'aider les entreprises et d'alléger légèrement leurs charges fiscales, en cette période de grands défis que sont ceux de la mondialisation des marchés, de la situation économique difficile dans laquelle se situent les économies nord-américaines et auxquelles sont confrontés les entreprises de la Chaudière-Appalaches. Un effort additionnel aurait certainement aidé davantage nos entreprises à affronter ces grands défis, que ce soit pour les secteurs manufacturiers, agricoles et forestiers de notre région ».

Rappelons que la CRÉ constitue l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional en Chaudière-Appalaches. Elle a principalement pour mandat d'encourager le développement régional, de favoriser la concertation des partenaires régionaux et de donner, le cas échéant, des avis au gouvernement.

Source : Sylvie Fortin
Conseillère en communication
Courriel : sfortin@chaudiere-appalaches.qc.ca

Information : Laurent Lampron
Directeur général
Tél. : 1.418.248.8488